

Communiqué du 28 MAI 2020

ELECTIONS

L'élection du maire et des adjoints s'est déroulée à huis clos le mardi 26 mai à la salle M. Bouchot.

Maire : Emmanuel Payeur

1^{er} adjoint : Jean Bombardieri

2^{ème} adjoint : Nadine Morel

3^{ème} adjoint : Daniel Moulin

4^{ème} adjoint : Didier Poterlot

Merci de votre confiance. Plus d'information dans le prochain bulletin municipal

ORDURES MÉNAGÈRES

En raison du lundi de Pentecôte, le ramassage des ordures ménagères se fera **le samedi 30 mai (sortir les bacs le vendredi soir).**

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

La propreté du village est l'affaire de tous. Comme il est d'usage dans nos villages, nous vous remercions de maintenir propre les trottoirs devant votre habitation, d'assurer un bon cheminement piétonnier en arrachant les herbes folles et en coupant éventuellement les branches des haies végétales qui débordent sur la rue. Merci de votre compréhension et de votre contribution.

DEJECTIONS CANINES

Malgré quelques progrès réalisés l'année dernière, nous constatons de nouveau une pollution des trottoirs par des crottes de chiens. Nous vous rappelons que ce genre d'incivilité est passible d'une amende (**Articles R. 632-1 du Code pénal et R. 541-76 du Code de l'environnement**). Par ailleurs vous pouvez récupérer en mairie aux horaires d'ouverture des « canisacs » pour recharger votre « Bobino » distribué en mai 2015. Propriétaires, pour un village propre, merci de ramasser les déjections de vos animaux !

Le Maire
E. PAYEUR

NUISANCES SONORES et HORAIRES

Je vous rappelle :

- que tous travaux de bricolage, jardinage nécessitant l'utilisation d'engins ou d'outils à moteur bruyants sont autorisés :
 - En semaine : de 8h00 à 20h00
 - Les samedis : de 9h00 à 12h00 et **uniquement de 15h00 à 19h00**
 - les dimanches et jours fériés : **uniquement de 10h00 à 12h00**
- que les feux sont interdits à moins de 100 mètres des habitations afin d'éviter d'incommoder le voisinage.

COVID-19 -MASQUES

Nous sommes toujours dans l'attente des masques commandés fin mars... Les personnes de 65 ans et plus ont reçu leur deuxième masque. A terme, tous les habitants recevront deux masques lavables.

CAMBRIOLAGES

Deux cambriolages et une tentative se sont produits dans la nuit de mardi à mercredi (rues Emile MOSELLY et Coquillottes). Le mode opératoire est le même : Percement d'un petit trou dans la serrure des fenêtres, ouverture et vol de bijoux. Nous vous rappelons l'importance de communiquer tous comportements suspects par les référents voisins vigilants : **Dominique BEAUDART : 03/83/64/11/92, Pierre JAVELLE : 03/83/43/15/45, Gérard ANDRÉ : 03/83/43/43/09.** ou directement les gendarmes (Téléphone 17)

DÉCHÈTERIES COMMUNAUTAIRES

Celle de Toul est désormais entièrement ré-ouverte aux horaires habituels : **HORAIRES D'ETE (1/04-31/10)**
Lundi/mardi/mercredi/vendredi et samedi : 9h30-12h30 et 13h30-18h
Jeudi : 13h30-18h

A noter : la nouvelle déchetterie verte de Pierre la Treiche est également ouverte.

Le Maire, E. PAYEUR